

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES, ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES
ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 29 mai 2016 modifiant l'arrêté du 3 mai 2016 portant nomination des membres du conseil de surveillance de l'agence régionale de santé de Provence-Alpes-Côte d'Azur

NOR : AFSZ1630435A

La ministre des affaires sociales et de la santé,

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles D. 1432-15 à D. 1432-17;

Vu le décret n° 2014-658 du 23 juin 2014 relatif aux conseils de surveillance des agences régionales de santé, notamment son article 1^{er};

Vu l'arrêté du 12 mars 2015 portant nomination des membres du conseil de surveillance de l'agence régionale de santé de Provence-Alpes-Côte d'Azur;

Vu l'arrêté du 3 mai 2016 complétant l'arrêté du 12 mars 2015 portant nomination des membres du conseil de surveillance de l'agence régionale de santé de Provence-Alpes-Côte d'Azur,

Arrête:

Article 1^{er}

Dans l'article 1^{er} de l'arrêté du 3 mai 2016 susvisé (membre nommé au titre du I [3^o, a] de l'article D. 1432-15, représentant des collectivités territoriales), au lieu de: « M. Guy LEONETTI », lire: « M. Georges LEONETTI ».

Dans l'article 1^{er} de l'arrêté du 3 mai 2016 susvisé (membre nommé au titre du I [4^o, c] de l'article D. 1432-15, représentant d'associations de patients, de personnes âgées et de personnes handicapées), au lieu de: « M. Claude HUGUES », lire: « Mme Claude HUGUES ».

Article 2

Le secrétaire général des ministères chargés des affaires sociales est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* des ministères chargés des affaires sociales.

Fait le 29 mai 2016.

Pour la ministre et par délégation :
Le secrétaire général
des ministères chargés des affaires sociales,
P. RICORDEAU